



SAISON 2025 / 2026

LIGUE PAYS DE LA LOIRE

Responsable : DROUET Wilfried drouetw.billard@gmail.com 06.33.60.61.28	Bande R1 Distance 50 points ou 40 reprises - Moyenne de 1,10 jusqu'à < 1,80	
	CONVOCAZION	Dimanche 05/04/2026 à 09H00
	Tenue conforme au code sportif obligatoire.	

FINALE	LIEU	DON BOSCO BILLARD NANTES 25 chemin de Bonneville - 44300 Nantes Contact : billarddb@free.fr / 02.28.23.57.92
---------------	-------------	--

POULE 1	N°	Joueur	Licence	Club	Moy.	Pts
	1	LARGEAUD JEAN BERNARD	019839B	BILLARD CLUB HEULINOIS	1,7	14
	2	DENIAUD PHILIPPE	019449B	BILLARD CLUB BAULOIS	1,45	12
	3	GALASSO MICHEL	142955H	BILLARD CLUB US ARNAGE	1,35	12
	4	CHAPUT JEAN CLAUDE	159817P	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	1,78	10

POULE 2	N°	Joueur	Licence	Club	Moy.	Pts
	1	LOUIS JEROME	111800A	ECOLE DE BILLARD DU MANS	1,53	14
	2	DROUET BERNARD	020329X	BILLARD CLUB US ARNAGE	1,46	14
	3	GERLES PHILIPPE	147739L	B.C. DES OLLONNES	1,2	12
	4	BUVOT MICHEL	153107W	CHALLANS BILLARD CLUB	1,07	12

ARBITRES
François BELLO / Freddy BONFILS Alin CUZACQ / Patrick GEROME Philippe GUIBERT / Michel PIEDNOIR Arbitre du club recevant / Arbitre du club recevant

Rappel :

Poule de 4 : Match 1 : 2 / 3, Match 2 : 1 / 4, Match 3 : perdant* matchs 1 et 2, Match 4 : gagnants* matchs 1 et 2, Match 5 : match restant du participant 4, Match 6 : match restant du participant 1

* En cas d'égalité au match, les critères de déterminations du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

A l'issue des matchs de poules, les premiers de poules se rencontrent pour déterminer le champion de Ligue, les seconds se rencontrent, les troisièmes se rencontrent et les troisièmes se rencontrent.

En cas d'égalité sur ces matchs de classement, et suivant l'article 6.2.15 du code sportif, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit. :

- L'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ

- Une seule reprise.

- Le joueur B a la reprise sur le point de départ.

- La distance est limitée à 10 % de la distance .

- En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.

